

→ Pour bénéficier du service de collecte



Vous êtes exploitant ou utilisateur professionnel. Vos films doivent être nettoyés, pliés, roulés et ficelés. Votre distributeur ou l'organisme qui collecte vos films usagés est partenaire de la filière ADIVALOR (liste consultable sur internet : www.adivalor.fr)

→ Ensemble, recyclons

Tout les films nettoyés seront recyclés pour un grand nombre d'applications : sacs poubelles, films pour la construction, films d'ensilage, etc.

Le saviez-vous ?

Avec 100 kg de bâches plastiques recyclées, on fabrique 650 sacs poubelles de 100 litres.



Le recyclage permet de limiter les importations de matières premières, de contribuer à des économies d'énergie et de limiter les émissions de gaz à effet de serre.

En rapportant vos films plastiques usagés, vous participez activement au développement d'une agriculture durable et respectueuse de l'environnement.



Seront refusés :

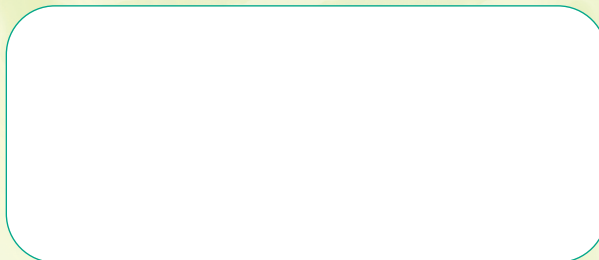
- Les films mélangés avec d'autres catégories de films
- Les films mélangés avec d'autres plastiques usagés (ficelles, filets, tubes) ou d'autres matériaux (pièces de bois, ferraille, pneus, etc).

Cette opération s'inscrit dans le dispositif national mis en place par les fabricants, les distributeurs et utilisateurs de films plastiques en agriculture avec l'appui des chambres d'agriculture de l'ADEME et les autres professionnels de la plasticulture en France.

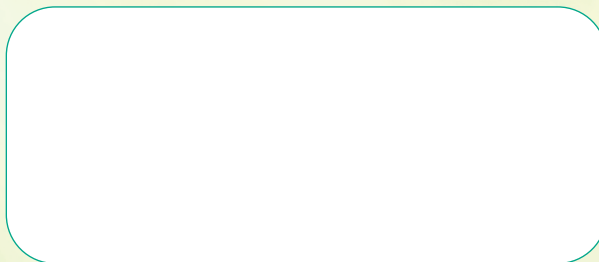
Retrouvez l'intégralité des informations sur le site www.adivalor.fr :

- la liste des contributeurs, metteurs en marché de films agricoles
- les distributeurs partenaires dans votre département

Pour plus de renseignements, contactez votre conseiller habituel !



Informations collectées



Tous les lieux et dates de collectes sont publiés sur www.adivalor.fr



ADIVALOR

LE CAT SUD – 68 cours Albert Thomas – 69371 Lyon cedex 08
tél. 04.72.68.93.80 – email : infos@adivalor.fr
www.adivalor.fr

Les organisations représentant l'industrie de la protection des plantes (UIPP, UPJ), les fédérations de coopératives (Coop de France, INVIVO), les négociants agricoles (FNA) et les agriculteurs (APCA, FNSEA) sont les membres fondateurs d'ADIVALOR.

Un engagement éco-responsable : ce dépliant est imprimé dans un souci de protection de l'environnement du choix du papier au procédé d'impression, en passant par les encres - mai 2011

je mets le litre à ma mère... 490 381 050 RCS LYON

FILMS AGRICOLES USAGÉS

Films d'élevage, ensilage, enrubannage, bâtiments d'élevage



Ensemble, recyclons !

ensemble allons plus loin pour la nature



ADIVALOR

→ Ensemble, responsables et volontaires

Agriculteurs, en tant que professionnels, vous êtes responsables de l'élimination de vos déchets. Le brûlage ou l'enfouissement des films agricoles usagés sont interdits. En participant aux collectes, vous êtes en conformité avec la réglementation et vous participez aux démarches de progrès engagées par toute la profession agricole.

Les fabricants de films, réunis dans la commission Agriculture, Plastique et Environnement du Comité des Plastiques en Agriculture, sont à l'initiative de cette démarche volontaire et exemplaire.

Ces collectes s'inscrivent dans le cadre de l'organisation nationale de gestion des produits de l'agro-fourrière en fin de vie, gérée par ADIVALOR.

ape

Contribue au recyclage

Le pictogramme APE qui signifie que le metteur en marché du produit contribue au financement de la collecte et de la valorisation des emballages usagés.



→ Les bons gestes pour bien recycler

Les étapes suivantes doivent être scrupuleusement respectées.

Attention : ne pas mélanger les différentes classes de films entre elles !




Films de classe D

Ensilage et sous-couche Bâtiment d'élevage



La préparation de la bâche d'ensilage en vue de la collecte peut-être envisagée dès le début de la consommation de l'ensilage

Après utilisation, les films sont :

- Posés bien à plat 
- Coupés en deux, dans le sens de la largeur 
- Balayés de toute souillure 
- Pliés ou roulés et attachés 

Les bâches d'ensilage peuvent être collectées en mélanges, avec les films sous-couche ensilage, translucides, 40 microns
Elles peuvent être conditionnées en balles rondes.

Films de classe E

Enrubannage

Dès la destruction de la balle, le film est :

- Séparé du fourrage 
- Roulé en boule de la manière la plus dense possible 
- Stocké dans les saches Adivalor transparentes de 500 litres, ficelée lorsqu'elles sont remplies 
- En attendant la collecte, les films usagés ainsi préparés sont stockés à l'abri des intempéries, sur une palette 

Sont proscrits :

- Films mélangés avec d'autres catégories de films ou de produits plastiques agricoles
- Mandrins, pièces de bois, ferraille, pneus, ficelles, filets, etc.